



Chers Francombattants,

Du fait de la situation sanitaire

Les personnes accompagnantes ainsi que les adhérents sont conviés à respecter le sens de circulation. (panneaux placés sur les vitres)

Elles devront porter le masque lors de leur déplacement pour accompagner leur (s) enfant (s).

Elles ne devront pas rester dans la salle pendant le déroulement du cours.

Les enfants devront arriver en tenue avec leur masque et disposer d'un kit de lingettes pour se laver les pieds avant de monter sur le tapis.

Ils poseront leur sac et leur masque dans le couloir, iront se laver les mains puis se laveront les pieds avant de monter sur le tapis.

Les adultes pratiquants observeront le même protocole.

Enfants et adultes potentiellement contagieux (symptômes définis par l'ARS) resteront chez eux pendant le temps réglementaire pour ne pas contaminer les autres.

Les adultes qui le souhaitent peuvent pratiquer en portant un masque pendant tout ou une partie du cours.

À partir du 30 septembre, dès l'âge de 12 ans, et du 9 août pour les majeurs, les pratiquants devront présenter leur Pass-sanitaire (QR Code) à leur arrivée.

Ce dernier a été obtenu:

-après la vaccination

-ou après avoir réalisé un test PCR négatif (de moins de 72h)

- ou après avoir effectué un auto-test négatif sous la supervision d'un professionnel de santé.

OU présenter un certificat de rétablissement de moins de 6 mois et d'au moins 11 jours.

OU présenter une contre indication médicale au vaccin anti-Covid (écrite)